SAFETY DATA SHEET

1. Identification

Product identifier **Methyl ethyl ketone**

Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information

Manufacturer

Company name Dustronics Inc.
Address 18-10 Bramhurst Ave
Brampton, ON L6T 5H1
Canada
Telephone 416-880-6772
Website www.dustronics.com
E-mail service@dustronics.com

Emergency phone number 416-880-6772

2. Hazard(s) identification

Physical hazards	Flammable liquids	Category 2
	Physical hazards not otherwise classified	Category 1
Health hazards	Serious eye damage/eye irritation	Category 2
	Reproductive toxicity	Category 2
	Specific target organ toxicity following single exposure	Category 3 narcotic effects
	Specific target organ toxicity following repeated exposure	Category 2
Environmental hazards	Not classified.	

Label elements

Signal word Danger

Hazard statements Highly flammable liquid and vapour. Static accumulating flammable liquid can become electrostatically charged even in bonded and grounded equipment. Sparks may ignite liquid and vapour. May cause flash fire or explosion. Causes serious eye irritation. May cause drowsiness or dizziness. Suspected of damaging fertility or the unborn child. May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure.

Precautionary statement

Prevention Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. Keep container tightly closed. Ground and bond container and receiving equipment. Use explosion-proof electrical/ventilating/lighting equipment. These alone may be insufficient to remove static electricity. Use non-sparking tools. Take action to prevent static discharges. Do not breathe mist or vapour. Wash thoroughly after handling. Use only outdoors or in a well-ventilated area. Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection.

Response IF ON SKIN (or hair): Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water. IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. IF exposed or concerned: Get medical advice/attention. Call a POISON CENTRE/doctor if you feel unwell. If eye irritation persists: Get medical advice/attention. In case of fire: Use appropriate media to extinguish. In case of leakage, eliminate all ignition sources.

Storage Store in a well-ventilated place. Keep container tightly closed. Store in a well-ventilated place. Keep cool. Store locked up.

Disposal	Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.
Other hazards	None known.
Supplemental information	100 % of the mixture consists of component(s) of unknown acute inhalation toxicity. 100 % of the mixture consists of component(s) of unknown acute hazards to the aquatic environment. 100 % of the mixture consists of component(s) of unknown long-term hazards to the aquatic environment.

3. Composition/information on ingredients

Substances

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
Methyl ethyl ketone		78-93-3	100

All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

4. First-aid measures

Inhalation	Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. Call a POISON CENTRE or doctor/physician if you feel unwell.
Skin contact	Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water/shower. Get medical attention if irritation develops and persists.
Eye contact	Immediately flush eyes with plenty of water for at least 15 minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. Get medical attention if irritation develops and persists.
Ingestion	Rinse mouth thoroughly. If ingestion of a large amount does occur, call a poison control centre immediately. Do not induce vomiting without advice from poison control center.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	May cause drowsiness and dizziness. Headache. Nausea, vomiting. Severe eye irritation. Symptoms may include stinging, tearing, redness, swelling, and blurred vision. Prolonged exposure may cause chronic effects.
Indication of immediate medical attention and special treatment needed	Provide general supportive measures and treat symptomatically. Thermal burns: Flush with water immediately. While flushing, remove clothes which do not adhere to affected area. Call an ambulance. Continue flushing during transport to hospital. Keep victim under observation. Symptoms may be delayed.
General information	Take off all contaminated clothing immediately. IF exposed or concerned: Get medical advice/attention. If you feel unwell, seek medical advice (show the label where possible). Ensure that medical personnel are aware of the material(s) involved and take precautions to protect themselves. Show this safety data sheet to the doctor in attendance. Wash contaminated clothing before reuse.

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Water fog. Foam. Carbon dioxide (CO2). Dry chemical powder, carbon dioxide, sand or earth may be used for small fires only.
Unsuitable extinguishing media	Do not use water jet as an extinguisher, as this will spread the fire.
Specific hazards arising from the chemical	Vapours may form explosive mixtures with air. Vapours may travel considerable distance to a source of ignition and flash back. This product is a poor conductor of electricity and can become electrostatically charged. If sufficient charge is accumulated, ignition of flammable mixtures can occur. To reduce potential for static discharge, use proper bonding and grounding procedures. This liquid may accumulate static electricity when filling properly grounded containers. Static electricity accumulation may be significantly increased by the presence of small quantities of water or other contaminants. Material will float and may ignite on surface of water. During fire, gases hazardous to health may be formed.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Self-contained breathing apparatus and full protective clothing must be worn in case of fire.
Firefighting equipment/instructions	In case of fire and/or explosion do not breathe fumes. If tank, rail car or tank truck is involved in a fire, ISOLATE for 800 meters (1/2 mile) in all directions; also consider initial evacuation for 800 meters (1/2 mile) in all directions. ALWAYS stay away from tanks engulfed in flame. Move containers from fire area if you can do so without risk. Withdraw immediately in case of rising sound from venting safety device or any discoloration of tanks due to fire. For massive fire in cargo area, use unmanned hose holder or monitor nozzles, if possible. If not, withdraw and let fire burn out.
Specific methods	Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials.
General fire hazards	Highly flammable liquid and vapour.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

Keep unnecessary personnel away. Keep people away from and upwind of spill/leak. Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks, or flames in immediate area). Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Do not breathe mist or vapour. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ventilate closed spaces before entering them. Use appropriate containment to avoid environmental contamination. Transfer by mechanical means such as vacuum truck to a salvage tank or other suitable container for recovery or safe disposal. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. For personal protection, see section 8 of the SDS.

Methods and materials for containment and cleaning up

Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks, or flames in immediate area). Keep combustibles (wood, paper, oil etc.) away from spilled material. Take precautionary measures against static discharge. Use only non-sparking tools.

Large Spills: Stop the flow of material, if this is without risk. Dike the spilled material, where this is possible. Use a non-combustible material like vermiculite, sand or earth to soak up the product and place into a container for later disposal. Following product recovery, flush area with water.

Small Spills: Absorb with earth, sand or other non-combustible material and transfer to containers for later disposal. Wipe up with absorbent material (e.g. cloth, fleece). Clean surface thoroughly to remove residual contamination.

Never return spills to original containers for re-use. For waste disposal, see section 13 of the SDS. For waste disposal, see section 13 of the SDS.

Environmental precautions

Do not contaminate water. Avoid discharge into drains, water courses or onto the ground. Use appropriate containment to avoid environmental contamination.

7. Handling and storage

Precautions for safe handling

Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Do not handle, store or open near an open flame, sources of heat or sources of ignition. Protect material from direct sunlight. When using do not smoke. Explosion-proof general and local exhaust ventilation. Minimize fire risks from flammable and combustible materials (including combustible dust and static accumulating liquids) or dangerous reactions with incompatible materials. Handling operations that can promote accumulation of static charges include but are not limited to mixing, filtering, pumping at high flow rates, splash filling, creating mists or sprays, tank and container filling, tank cleaning, sampling, gauging, switch loading, vacuum truck operations. Take precautionary measures against static discharges. All equipment used when handling the product must be grounded. Use non-sparking tools and explosion-proof equipment. Do not breathe mist or vapour. Avoid contact with eyes. Avoid contact with skin. Pregnant or breastfeeding women must not handle this product. Should be handled in closed systems, if possible. Do not use in areas without adequate ventilation. Wear appropriate personal protective equipment. Wash thoroughly after handling. Observe good industrial hygiene practices.

For additional information on equipment bonding and grounding, refer to the Canadian Electrical Code in Canada, (CSA C22.1), or the American Petroleum Institute (API) Recommended Practice 2003, "Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning, and Stray Currents" or National Fire Protection Association (NFPA) 77, "Recommended Practice on Static Electricity" or National Fire Protection Association (NFPA) 70, "National Electrical Code".

Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Store locked up. Keep away from heat and sources of ignition. Prevent electrostatic charge build-up by using common bonding and grounding techniques. This material can accumulate static charge which may cause spark and become an ignition source. Avoid spark promoters. Ground/bond container and equipment. These alone may be insufficient to remove static electricity. Store in a cool, dry place out of direct sunlight. Store in original tightly closed container. Store in a well-ventilated place. Keep in an area equipped with sprinklers. Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS). Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS).

8. Exposure controls/personal protection

Recommendations listed in this section indicate the type of equipment, which will provide protection against overexposure to this product. Conditions of use, adequacy of engineering or other control measures, and actual exposures will dictate the need for specific protective devices at your workplace.

Occupational exposure limits

US. ACGIH Threshold Limit Values

Material	Type	Value
2-Butanone (Methyl ethyl ketone) (CAS 78-93-3)	STEL	300 ppm
	TWA	200 ppm

Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)

Material	Type	Value
2-Butanone (Methyl ethyl ketone) (CAS 78-93-3)	STEL	885 mg/m3
		300 ppm
	TWA	590 mg/m3
		200 ppm

Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)

Material	Type	Value
2-Butanone (Methyl ethyl ketone) (CAS 78-93-3)	STEL	100 ppm
	TWA	50 ppm

Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act)

Material	Type	Value
2-Butanone (Methyl ethyl ketone) (CAS 78-93-3)	STEL	300 ppm
	TWA	200 ppm

Canada. Ontario OELs. (Control of Exposure to Biological or Chemical Agents)

Material	Type	Value
2-Butanone (Methyl ethyl ketone) (CAS 78-93-3)	STEL	300 ppm
	TWA	200 ppm

Canada. Quebec OELs. (Ministry of Labor - Regulation respecting occupational health and safety)

Material	Type	Value
2-Butanone (Methyl ethyl ketone) (CAS 78-93-3)	STEL	300 mg/m3
		100 ppm
	TWA	150 mg/m3
		50 ppm

Consult provincial or territorial exposure values, as may apply.

Biological limit values

ACGIH Biological Exposure Indices

Material	Value	Determinant	Specimen	Sampling time
2-Butanone (Methyl ethyl ketone) (CAS 78-93-3)	2 mg/l	MEK	Urine	*

* - For sampling details, please see the source document.

Appropriate engineering controls

Explosion-proof general and local exhaust ventilation. Good general ventilation (typically 10 air changes per hour) should be used. Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level. Provide eyewash station. Eye wash fountain and emergency showers are recommended.

Individual protection measures, such as personal protective equipment

The following are recommendations only for the use of PPE. These recommendations cannot anticipate the variety of workplaces where the product will be used, nor how the product will be used in a variety of applications and processes. In determining appropriate PPE and engineering controls, it is the duty of the employer / user to evaluate their use of this product in accordance with the requirements of the local jurisdiction, and, if necessary, in conjunction with a professional industrial hygienist.

Eye/face protection	Chemical respirator with organic vapour cartridge and full facepiece.
Skin protection	
Hand protection	Wear appropriate chemical resistant gloves. Suitable gloves can be recommended by the glove supplier.
Other	Wear suitable protective clothing. Use of an impervious apron is recommended.
Respiratory protection	Chemical respirator with organic vapour cartridge and full facepiece.
Thermal hazards	Wear appropriate thermal protective clothing, when necessary.
General hygiene considerations	Observe any medical surveillance requirements. When using do not smoke. Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective equipment to remove contaminants.

9. Physical and chemical properties

Appearance	
Physical state	Liquid.
Form	Liquid.
Colour	CLEAR
Odour	Not available.
Odour threshold	Not available.
pH	Not available.
Melting point/freezing point	-86.11 °C (-123 °F)
Initial boiling point and boiling range	79.59 °C (175.26 °F)
Flash point	-6.1 °C (21.0 °F)
Evaporation rate	Not available.
Flammability (solid, gas)	Not applicable.
Upper/lower flammability or explosive limits	
Flammability limit - lower (%)	Not available.
Flammability limit - upper (%)	Not available.
Explosive limit - lower (%)	Not available.
Explosive limit – upper (%)	Not available.
Vapour pressure	Not available.
Vapour density	2.41
Relative density	Not available.
Solubility(ies)	
Solubility (water)	280 g/l
Partition coefficient (n-octanol/water)	0.29
Auto-ignition temperature	404 °C (759.2 °F)
Decomposition temperature	Not available.
Viscosity	Not available.
Other information	
Density	6.71 lbs/gal
Dynamic viscosity	0.41 mPa.s (20 °C (68 °F))
Explosive properties	Not explosive.
Flammability class	Flammable IB estimated

Heat of combustion (NFPA 30B)	30.6 kJ/g
Molecular formula	C4-H8-O
Molecular weight	72.11 g/mol
Oxidizing properties	Not oxidizing.
Percent volatile	100 %
Specific gravity	0.8
Surface tension	24.6 mN/m (20 °C (68 °F))
VOC	100 %

10. Stability and reactivity

Reactivity	The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport. Risk of ignition.
Chemical stability	Hazardous polymerization does not occur.
Possibility of hazardous reactions	
Conditions to avoid	Avoid heat, sparks, open flames and other ignition sources. Avoid temperatures exceeding the flash point. Contact with incompatible materials.
Incompatible materials	Strong oxidizing agents. Amines. Ammonia. Caustics. Isocyanates.
Hazardous decomposition products	No hazardous decomposition products are known.

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure

Inhalation	May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure by inhalation. May cause drowsiness and dizziness. Headache. Nausea, vomiting.
Skin contact	No adverse effects due to skin contact are expected.
Eye contact	Causes serious eye irritation.
Ingestion	Expected to be a low ingestion hazard.
Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics	May cause drowsiness and dizziness. Headache. Nausea, vomiting. Severe eye irritation. Symptoms may include stinging, tearing, redness, swelling, and blurred vision.

Information on toxicological effects

Acute toxicity	Not known.
Skin corrosion/irritation	Prolonged skin contact may cause temporary irritation. Causes serious eye irritation.
Serious eye damage/eye irritation	

Respiratory or skin sensitization

Respiratory sensitization	Not a respiratory sensitizer.
Skin sensitization	This product is not expected to cause skin sensitization.
Germ cell mutagenicity	No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are mutagenic or genotoxic.
Carcinogenicity	Not available.
Reproductive toxicity	Suspected of damaging fertility or the unborn child. This product is not expected to cause reproductive or developmental effects.
Specific target organ toxicity - single exposure	May cause drowsiness and dizziness.
Specific target organ toxicity - repeated exposure	May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure.
Aspiration hazard	Not an aspiration hazard.
Chronic effects	May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure.

12. Ecological information

Ecotoxicity The product is not classified as environmentally hazardous. However, this does not exclude the possibility that large or frequent spills can have a harmful or damaging effect on the environment.

Product		Species	Test results
Methyl ethyl ketone (CAS 78-93-3)			
Aquatic			
Crustacea	EC50	Water flea (Daphnia magna)	4025 - 6440 mg/l, 48 hours
Fish	LC50	Sheepshead minnow (Cyprinodon variegatus)	> 400 mg/l, 96 hours

Persistence and degradability No data is available on the degradability of this product.

Bio accumulative potential

Partition coefficient n-octanol / water (log Kow)
0.29

Mobility in soil No data available.

Other adverse effects No other adverse environmental effects (e.g. ozone depletion, photochemical ozone creation potential, endocrine disruption, global warming potential) are expected from this component. The product contains volatile organic compounds which have a photochemical ozone creation potential.

13. Disposal considerations

Disposal instructions Collect and reclaim or dispose in sealed containers at licensed waste disposal site. Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.

Local disposal regulations Dispose in accordance with all applicable regulations.

Hazardous waste code The waste code should be assigned in discussion between the user, the producer and the waste disposal company.

Waste from residues / unused products Dispose of in accordance with local regulations. Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must be disposed of in a safe manner (see: Disposal instructions).

Contaminated packaging Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is emptied. Empty containers should be taken to an approved waste handling site for recycling or disposal.

14. Transport information

Transport information on packaging may be different from that listed. Transportation information on packaging may be different from that listed.

DOT

UN number UN1193
UN proper shipping name METHYL ETHYL KETONE
Transport hazard class(es)
Class 3
Subsidiary risk -
Packing group II

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
ERG number 127

IATA - UN number UN1193
UN proper shipping name METHYL ETHYL KETONE
Transport hazard class(es)
Class 3
Subsidiary risk -
Packing group II
Environmental hazards No.
ERG Code 127
Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

IMDG

UN number	UN1193
UN proper shipping name	ETHYL METHYL KETONE (METHYL ETHYL KETONE)
Transport hazard class(es)	
Class	3
Subsidiary risk	-
Packing group	II
Environmental hazards	
Marine pollutant	No.
EmS	F-E, S-D

Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code	Not established.

DOT

IATA; IMDG; TDG

TDG

UN number	UN1193
UN proper shipping name	ETHYL METHYL KETONE
Transport hazard class(es)	
Class	3
Subsidiary risk	-
Packing group	II
Environmental hazards	Not available.

Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

15. Regulatory information

Canadian regulations This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the HPR and the SDS contains all the information required by the HPR.

Canada DSL Inventory: Registration Status

2-Butanone (CAS 78-93-3)	Listed

Canada NPRI (Supplier Notification Required): Listed substance

Methyl ethyl ketone (CAS 78-93-3)	Listed

Controlled Drugs and Substances Act

Not regulated.

Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)

Not listed.

Greenhouse Gases

Not listed.

Precursor Control Regulations

Methyl ethyl ketone (CAS 78-93-3)	Class B

US federal regulations This product is a "Hazardous Chemical" as defined by the OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D)

Not regulated.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4)

Methyl ethyl ketone (CAS 78-93-3)	Listed.

SARA 304 Emergency release notification

Not regulated.

OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1052)

Not listed.

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

SARA 302 Extremely hazardous substance

Not listed.

SARA 311/312 Hazardous chemical	Yes
Classified hazard categories	Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids) Acute toxicity (any route of exposure) Serious eye damage or eye irritation Reproductive toxicity Specific target organ toxicity (single or repeated exposure) Hazard not otherwise classified (HNOC)

SARA 313 (TRI reporting)

Not regulated.

Other federal regulations

Drug Enforcement Administration (DEA). List 2, Essential Chemicals (21 CFR 1310.02(b) and 1310.04(f)(2) and Chemical Code Number

Methyl ethyl ketone (CAS 78-93-3)	6714

Drug Enforcement Administration (DEA). List 1 & 2 Exempt Chemical Mixtures (21 CFR 1310.12(c))

Methyl ethyl ketone (CAS 78-93-3)	35 %WV

DEA Exempt Chemical Mixtures Code Number

Methyl ethyl ketone (CAS 78-93-3)	6714

FEMA Priority Substances Respiratory Health and Safety in the Flavor Manufacturing Workplace

Methyl ethyl ketone (CAS 78-93-3)	Low priority

US state regulations

US. California Proposition 65

US. California. Candidate Chemicals List. Safer Consumer Products Regulations (Cal. Code Regs, tit. 22, 69502.3, subd. (a))

Methyl ethyl ketone (CAS 78-93-3)

California Proposition 65

US. California. Candidate Chemicals List. Safer Consumer Products Regulations (Cal. Code Regs, tit. 22, 69502.3, subd. (a))

Methyl ethyl ketone (CAS 78-93-3)

International regulations

Stockholm Convention

Not applicable.

Rotterdam Convention

Not applicable.

Kyoto protocol

Not applicable.

Montreal Protocol

Not applicable.

Basel Convention

Not applicable.

International Inventories

Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Australia	Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	Yes
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Yes
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Yes
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	Yes
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	No
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	Yes
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Yes
New Zealand	New Zealand Inventory	Yes
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Yes
Taiwan	Taiwan Toxic Chemical Substances (TCS)	Yes
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Yes

*A "Yes" indicates that all components of this product comply with the inventory requirements administered by the governing country(s)

A "No" indicates that one or more components of the product are not listed or exempt from listing on the inventory administered by the governing country(s).

16. Other information

Issue date September 15, 2024

Version No. 01

Disclaimer While Dustronics Inc. believes the information contained herein to be accurate, Dustronics Inc. makes no representation or warranty, express or implied, regarding, and assumes no liability for, the accuracy or completeness of the information. The Buyer assumes all responsibility for handling, using and/or reselling the Product in accordance with applicable federal, state, and local law. This SDS shall not in any way limit or preclude the operation and effect of any of the provisions of Dustronics Inc.'s terms and conditions of sale.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit **MÉTHYLÉTHYLCÉTONE**

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société	Dustronics Inc.
Adresse	18-10 Bramhurst Ave Brampton, ON L6T 5H1 Canada
Téléphone	416-880-6772
Site Web	www.dustronics.com
Courriel	service@dustronics.com
Numéro de téléphone d'urgence	416-880-6772

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Liquides inflammables	Catégorie 2
	Dangers physiques non classifiés ailleurs	Catégorie 1
Dangers pour la santé	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
	Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3 - effets narcotiques
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 2
Dangers environnementaux	Non classé.	

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger Liquide et vapeur très inflammables. Un liquide inflammable accumulant l'électricité statique peut devenir électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre. Des étincelles peuvent allumer les liquides et les vapeurs. Peut provoquer un feu à inflammation instantanée ou une explosion. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil de prudence

Prévention Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Ces précautions seules peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.
Stockage	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.
Élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).
Renseignements supplémentaires	100 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par inhalation. 100 % du mélange consiste en ingrédients de dangers aigus inconnus à l'égard du milieu aquatique. 100 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du milieu aquatique.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substances

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
MÉTHYLÉTHYLCÉTONE		78-93-3	100

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche. En cas d'ingestion d'une grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
Informations générales	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Pour de petits incendies seulement, on peut utiliser une poudre chimique, du dioxyde de carbone, du sable ou de la terre.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Ce produit est un mauvais conducteur d'électricité et peut devenir électrostatiquement chargé. Si une charge suffisante s'accumule, des mélanges inflammables peuvent s'enflammer. Pour réduire la possibilité de décharge statique, utiliser de bonnes procédures de mise à la masse et de mise à la terre. Ce liquide peut accumuler de l'électricité statique lors du remplissage de récipients correctement mis à la terre. Une accumulation d'électricité statique peut être grandement augmentée par la présence de petites quantités d'eau ou autres contaminants. Ce produit flotte ou peut s'enflammer sur une surface d'eau. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Si une citerne, un wagon ou un camion-citerne est impliqué dans un incendie, ISOLER la zone dans un rayon de 800 mètres (1/2 mille); prévoir également une évacuation initiale dans un rayon de 800 mètres (1/2 mille). TOUJOURS rester à distance des réservoirs engloutis par les flammes. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Se retirer immédiatement si un son croissant provient d'un dispositif de sécurité d'évacuation ou en cas d'une décoloration des réservoirs causée par un incendie. Pour un important incendie dans la zone de cargaison, utiliser un support à tuyau automatique ou des lances à eau autonomes, si possible. Sinon, se retirer et laisser brûler.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Liquide et vapeur très inflammables.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement. Transfert par moyen mécanique comme camion-citerne sous vide, camion à réservoir aspirateur ou tout autre récipient approprié pour la récupération ou l'élimination sécuritaire. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions relatives à l'environnement	Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Minimiser les risques d'incendie à partir de substances inflammables et combustibles (y compris une poussière combustible et des liquides accumulant la statique) ou de réactions dangereuses avec des substances incompatibles. Les opérations de manipulation qui peuvent favoriser l'accumulation d'électricité statique comprennent, mais sans s'y limiter, les opérations de mélange, de filtration, de pompage à des débits élevés, de remplissage avec éclaboussures, de création de bruines ou de pulvérisations, de remplissage de réservoirs ou de contenants, de nettoyage de réservoirs, échantillonnage, de jaugeage, de changement de chargement et de camion aspirateur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Pour d'autres renseignements sur la mise à la masse et la mise à la terre de l'équipement, consulter le Code canadien de l'électricité (CSA C22.1) ou les pratiques recommandées en 2003 par l'API (American Petroleum Institute), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning, and Stray Currents » (Protection contre l'allumage causé par la statique, la foudre et les courants vagabonds) ou le document 77 de la NFPA (National Fire Protection Association), « Recommended Pratice on Static Electricity » (Pratique recommandée en ce qui a trait à l'électricité statique) ou le document 70 de la NFPA, « Code national de l'électricité ».

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Ce produit peut accumuler des charges statiques qui peuvent causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Éviter tout ce qui produit des étincelles. Mettre à la masse/à la terre le récipient et l'équipement. Ces précautions seules peuvent ne pas être suffisantes pour éliminer l'électricité statique. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Les recommandations de cette section indiquent le type de matériel offrant une protection contre les surexpositions à ce produit. Les conditions d'emploi, la pertinence des vérifications techniques ou d'autres contrôles et les niveaux réels d'exposition permettront de choisir le matériel protecteur convenant à votre exploitation.

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Substance	Type	Valeur
MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3)	STEL	300 ppm
	TWA	200 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Substance	Type	Valeur
MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3)	STEL	885 mg/m3
		300 ppm
	TWA	590 mg/m3
		200 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Substance	Type	Valeur
MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3)	STEL	100 ppm
	TWA	50 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Substance	Type	Valeur
MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3)	STEL	300 ppm
	TWA	200 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Substance	Type	Valeur
MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3)	STEL	300 ppm
	TWA	200 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Substance	Type	Valeur
MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3)	STEL	300 mg/m3 100 ppm
	TWA	150 mg/m3 50 ppm

Consult provincial or territorial exposure values, as may apply.

Valeurs biologiques limites

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Substance	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3)	2 mg/l	MEK	Urine	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuiller consulter le document source.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire. Des douches oculaires et d'urgence sont recommandées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Les recommandations suivantes ne sont que des recommandations d'utilisation de l'EPI. Ces recommandations ne peuvent couvrir tous les milieux de travail où le produit sera utilisé ni la façon dont le produit sera utilisé dans les nombreux processus et applications. Pour avoir le bon EPI et les bonnes mesures d'ingénierie, l'employeur/l'utilisateur a la responsabilité d'évaluer si l'utilisation qu'il fait du produit est conforme aux exigences de la juridiction locale et, s'il y a lieu, des hygiénistes industriels.

Protection du visage/des yeux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.

Autre

Porter un vêtement de protection approprié. Il est recommandé d'utiliser un tablier imperméable.

Protection respiratoire

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale	Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	CLAIR
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation	-86.11 °C (-123 °F)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	79.59 °C (175.26 °F)
Point d'éclair	-6.1 °C (21.0 °F)
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	2.41
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	280 g/l
Coefficient de partage n-octanol/eau	0.29
Température d'auto-inflammation	404 °C (759.2 °F)
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Densité	6.71 lbs/gal
Viscosité dynamique	0.41 mPa.s (20 °C (68 °F))
Propriétés explosives	Non explosif.
Classe d'inflammabilité	Inflammable IB estimation
Chaleur de combustion (NFPA 30B)	30.6 kJ/g
Formule moléculaire	C4-H8-O
Masse moléculaire	72.11 g/mole

Propriétés comburantes	Non oxydant.
Pourcentage de matières volatiles	100 %
Densité	0.8
Tension superficielle	24.6 Millimole/m (20 °C (68 °F))
COV	100 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts. Amines. Ammoniac. Substances caustiques. Isocyanates
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements.
Contact avec la peau	On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Inconnu(e).
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire. Provoque une sévère irritation des yeux.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.
Cancérogénicité	Non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Peut provoquer somnolence et des vertiges.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Pas un danger par aspiration.
Effets chroniques	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.

Produit		Espèces	Résultats d'épreuves
MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	4025 - 6440 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à tête de mouton (Cyprinodon variegatus)	> 400 mg/l, 96 heures

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau 0.29

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète). Ce produit contient des composés organiques volatils qui présentent un potentiel de formation photochimique d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Transport information on packaging may be different from that listed. Transportation information on packaging may be different from that listed.

DOT

UN number UN1193
UN proper shipping name METHYL ETHYL KETONE
Transport hazard class(es)
Class 3
Subsidiary risk -
Packing group II

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
ERG Number 127
UN number UN1193
UN proper shipping name METHYL ETHYL KETONE
Transport hazard class(es)
Class 3
Subsidiary risk -
Packing group II
Environmental hazards No.
ERG Code 127

Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

IMDG

UN number	UN1193
UN proper shipping name	ETHYL METHYL KETONE (METHYL ETHYL KETONE)
Transport hazard class(es)	
Class	3
Subsidiary risk	-
Packing group	II
Environmental hazards	
Marine pollutant	No.
EmS	F-E, S-D

Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC	Non déterminé(e).

DOT

IATA; IMDG; TMD

TMD

Numéro ONU	UN1193
Désignation officielle de transport de l'ONU	ÉTHYLMÉTHYLCÉTONE

Classe de danger relative au transport

Classe	3
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	II
Dangers environnementaux	Non disponible.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Canada DSL Inventory: Registration Status

butanone-2 (CAS 78-93-3)	Inscrit

Canada NPRI (Supplier Notification Required): Listed substance

MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3) Inscrit

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3) Classe B

Réglementations Fédérales des Etats-Unis Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3) Inscrit.

SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)

Non inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

SARA 302 Substance très dangereuse

Non inscrit.

SARA 311/312 Produit chimique dangereux Oui

Catégories de danger classé
Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides)
Toxicité aiguë (toute voie d'exposition)
Lésions oculaires graves ou irritation des yeux
Toxicité pour la reproduction
Toxicité pour certains organes cibles (exposition simple ou répétée)
Danger non classé ailleurs (DNCA)

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Drug Enforcement Administration (DEA). Liste 2, produits chimiques essentiels (21 CFR 1310.02(b) et 1310.04(f)(2)) et numéro de code du produit chimique

MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3) 6714

Drug Enforcement Administration (DEA). Listes 1 et 2 de mélanges de produits chimiques exempts (21 CFR 1310.12(c))

MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3) 35 % PV

Numéro de code DEA pour mélanges de produits chimiques exempts

MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3) 6714

Substances respiratoires prioritaires FEMA - santé et sécurité respiratoire dans le lieu de travail de fabrication d'arômes

MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3) Faible priorité

États-Unis - Réglementation des états

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

États-Unis. Californie. Liste des produits chimiques candidats. Règlementations pour des produits de consommation plus sûrs (Cal. Code Regs, titre 22, 69502.3, subd. (a))

MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3)

Proposition Californie 65

États-Unis. Californie. Liste des produits chimiques candidats. Règlementations pour des produits de consommation plus sûrs (Cal. Code Regs, titre 22, 69502.3, subd. (a))

MÉTHYLÉTHYLCÉTONE (CAS 78-93-3)

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Taiwan Toxic Chemical Substances (TCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 15-septembre-2024

Version n° 01

Avis de non-responsabilité Bien que Dustronics Inc. croit que les renseignements contenus dans le présent document soient exacts, Dustronics Inc. n'offre aucune garantie, expresse ou implicite en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'exhaustivité de tels renseignements, et n'en assume responsabilité. L'acheteur assume toute responsabilité pour la manipulation, l'utilisation et la revente du produit conformément aux lois fédérales, provinciales et municipales. La présente fiche signalétique ne doit en aucun cas limiter ni exclure aucune des clauses des modalités de vente de Dustronics Inc.